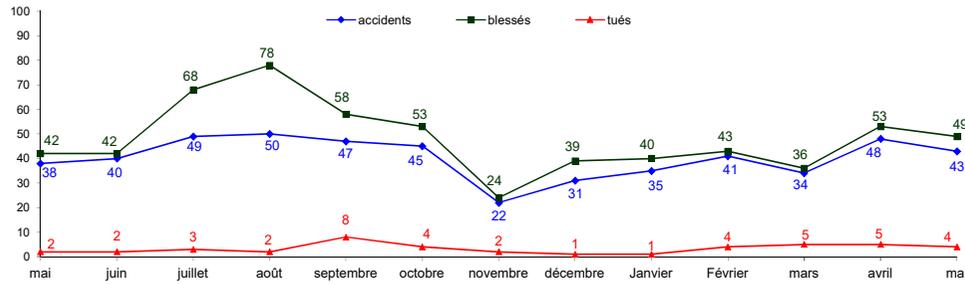
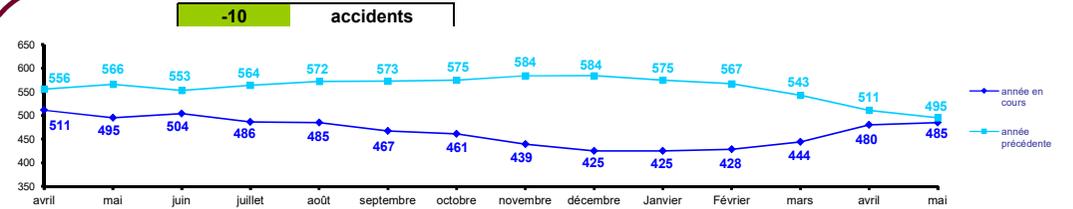




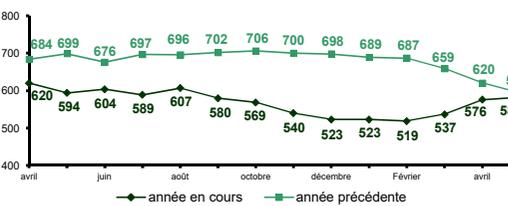
Evolution mensuelle



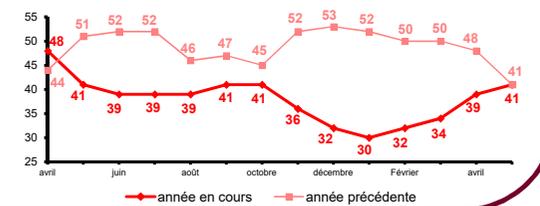
Cumuls des 12 derniers mois - Evolution



-11 blessés

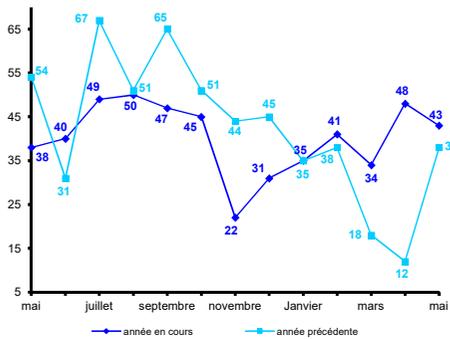


0 tué



Comparaison au même mois de l'année précédente

+5 accidents



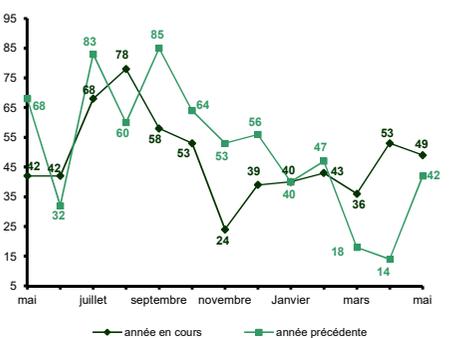
Cumuls du 1er janvier au 31 mai 2021 et comparaison n-1

	Accidents	Blessés	Ont Blessés hospitalisés	Tués
2020	141	161	57	10
2021*	201	221	71	19
Tendance 2021/2020	→	→	→	→

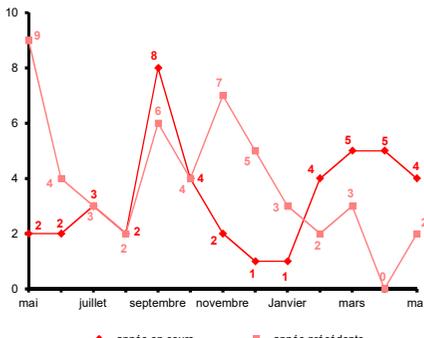
Blessés hospitalisés : au moins 24 h d'hospitalisation

* Ce document présente des chiffres provisoires

+7 blessés



+2 tués



Actualités

Le code de la route fête ses 100 ans d'existence :

Le 27 mai 1921, époque où les véhicules à traction animale, les charrettes, et les premières voitures partageaient la chaussée, le décret concernant « la réglementation de l'usage des voies ouvertes à la circulation publique » crée le premier Code de la route et instaure des règles pour une meilleure cohabitation de tous ses usagers. Depuis 100 ans, les véhicules en circulation ont évolué mais certains fondamentaux de la conduite, instaurés en 1921, restent encore en vigueur aujourd'hui comme la priorité à droite ou le dépassement uniquement par la gauche. À travers les années, le Code de la route s'est considérablement transformé pour encadrer les évolutions des pratiques sur la route et mieux protéger l'ensemble de ses usagers.

Pour fêter ce centenaire, la Sécurité routière s'associe avec La Poste pour dévoiler un timbre philatélique et propose aux Français de tester leurs connaissances sur le Code de la route à travers des programmes courts et ludiques en partenariat avec France Télévisions.

Incollable sur le Code de la route ?

Alors que 9 accidents mortels sur 10 ont pour origine une ou plusieurs infractions au Code de la route, la Sécurité routière invite, à l'occasion de ce centenaire, à tester ses connaissances sur le Code de la route à travers des animations pédagogiques et ludiques. Au programme, à partir du 27 mai :

- Jouer en 9 points gagnants sur des questions spéciales Sécurité routière, avec Samuel Etienne (Questions pour un champion) et 3 candidats, figures des chaînes France Télévisions, Chloé Nabedian (présentatrice des bulletins météo sur France 2), Laurent Romejko (présentateur de Météo à la carte sur France 3), et Stéphane Marie (animateur de l'émission Silence, ça pousse ! sur France 5), devant sa télé ou son ordinateur.
- Tester ses connaissances sur le Code de la route à travers un quiz de 70 questions. Une fois le quiz réalisé, chacun peut partager ses résultats sur ses réseaux sociaux et inviter ses proches à faire de même.

Pour faire le test : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/les-medias/nos-quiz/le-grand-quiz-de-la-securite-routiere>

Rappel accidentalité :

Depuis le 1^{er} janvier, on dénombre, 17 accidents mortels avec 19 tués dont 13 sont des usagers fragiles : 3 piétons, 5 cyclistes, 4 deux roues motorisés et 1 quad.

Sur les 13 tués : 7 sont responsables dont 3 malaises, 1 déporté à gauche, 1 refus de priorité, 1 inattention, 1 alcool présumé